



Etude réalisée par le CIRAD et ONF International dans le cadre du projet FLEGT/REDD du FFEM dont l'ATIBT est attributaire



**Etude de faisabilité
Projet de plantation par la CFT de 2 000 ha
d'Afrormosia dans les zones dégradées de la
périphérie de Kisangani en RDC**



Bref historique de la CFT

1987 : Création de la Compagnie Forestière de Tshela

2002 : Acquisition d'une scierie à Kisangani (Province de la Tshopo)

2003 : CFT devient Compagnie Forestière et de Transformation

2013 : Changement d'actionnaire. Karim Ammacha devient gérant

2019 : Obtention du certificat de légalité « Legal Source TM »

Actuellement, la CFT dispose de 3 concessions forestières sous aménagement (SSA 46/11 et 47/11 ; SSA 005/18) / superficie exploitable de 355 298 ha.

Depuis 2013, Nombreux partenariats scientifiques en continu avec : CIFOR, Université de Kisangani, Musée royal de Tervuren.

Description du projet :

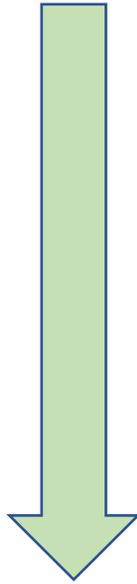
Contexte :

- Existence de grandes étendues de jachères très dégradées autour de Kisangani, qui peuvent faire l'objet d'emphytéoses de 25 ans (renouvelables) avec partenariat préalable avec les ayant-droits et autorités coutumières.
- L'Afromosia (*Pericopsis Elata*) est une essence locale classée CITES. Son prélèvement est soumis à des exigences locales (Quotas).
- Afromosia = Essence qui se comporte bien en plantation sans ombrage, avec des taux de survie après transplantation qui en font d'après la CFT l'essence locale de bois d'œuvre la plus adaptée à la plantation dans la région de Kisangani.

Description du projet :

Objectif :

Plantation de 2 000 hectares d'Afrormosia (principalement), avec éventuellement d'autres essences se comportant bien sans ombrage, sur des terrains déforestés et jachères très dégradées aux alentours de Kisangani.



Étapes et calendrier prévisionnel :

- En cours depuis 2018 : Dispositif Nelder avec 2 000 pieds d'Afrormosia
- Démarrage des pépinières en juin 2021 pour 6 mois
- Début 2022 : Plantation pilote sur 20 hectares à 9km de Kisangani sur un terrain (de 50 ha) dont le foncier est sécurisé par CFT pour plantation à but non lucratif.
- À partir de 2023 : Plantation de l'ordre 500 ha/an.

Situation, surface disponible et propriété foncière :

Plantation pilote de 20 ha : terrain de 50 ha proche de site de CFT (PK9) . Le terrain accueille déjà le dispositif Nelder et une pépinière d'Afrormosia principalement. La pépinière a une capacité facile à passer à l'échelle.

Les **2 000 hectares de mise à l'échelle** ont été identifiés et des partenariats avec les communautés et les autorités locales et nationales seront mis en œuvre pour le développement du projet. La zone identifiée est située sur le fleuve Congo à la limite de la concession 46/11 attribuée à la CFT. La zone est connue sous le nom **d'île de Mbyé**. La partie forestière de L'île a été convertie en zone agricole. L'île couvre près de 4 000 ha. L'analyse récente faite par la cellule de cartographie de la CFT montre que 2 800 ha sont à ce jours anthropisées et sont susceptibles d'accueillir le projet.

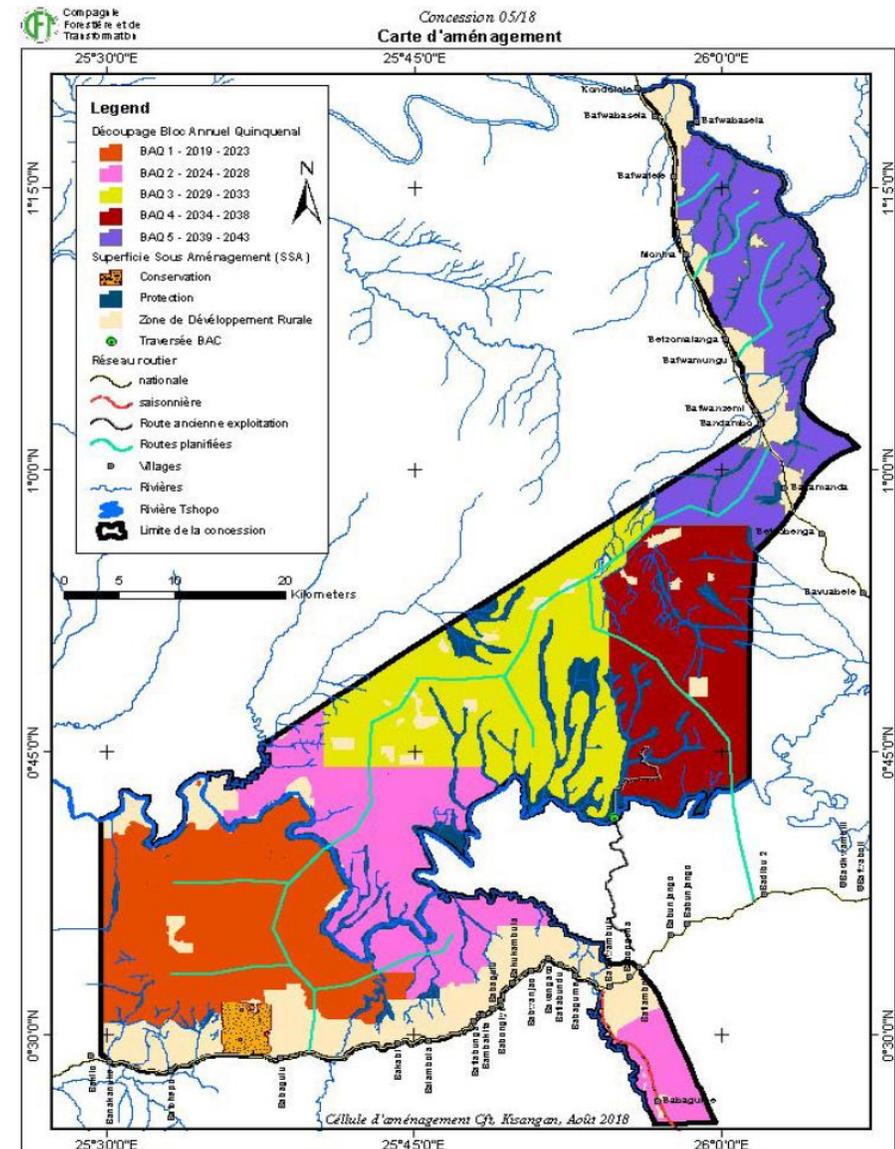
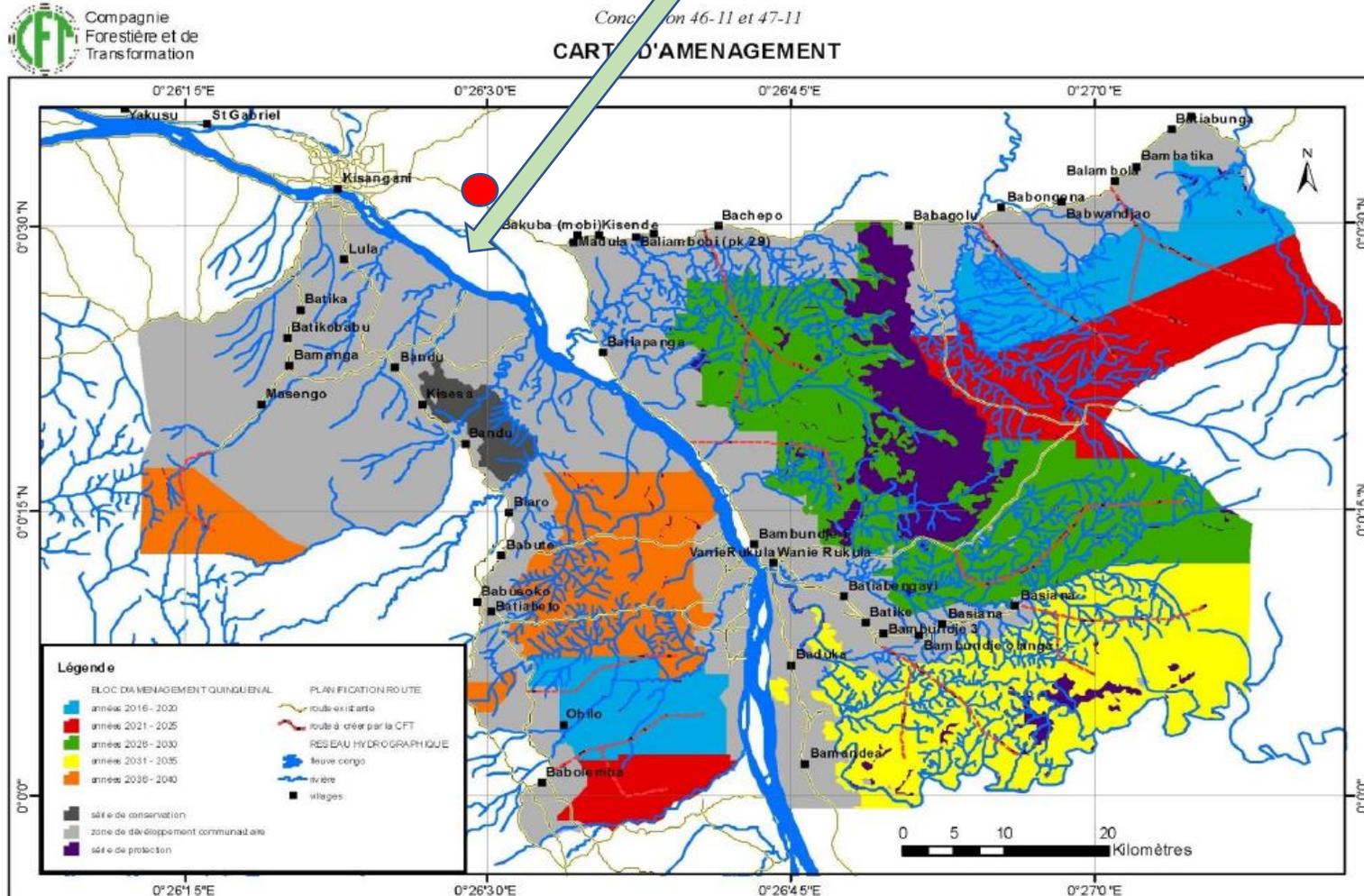


Situation, surface disponible et propriété foncière :

SSA 46/11 et 47/11 :

Ile de Mbié

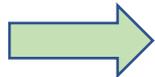
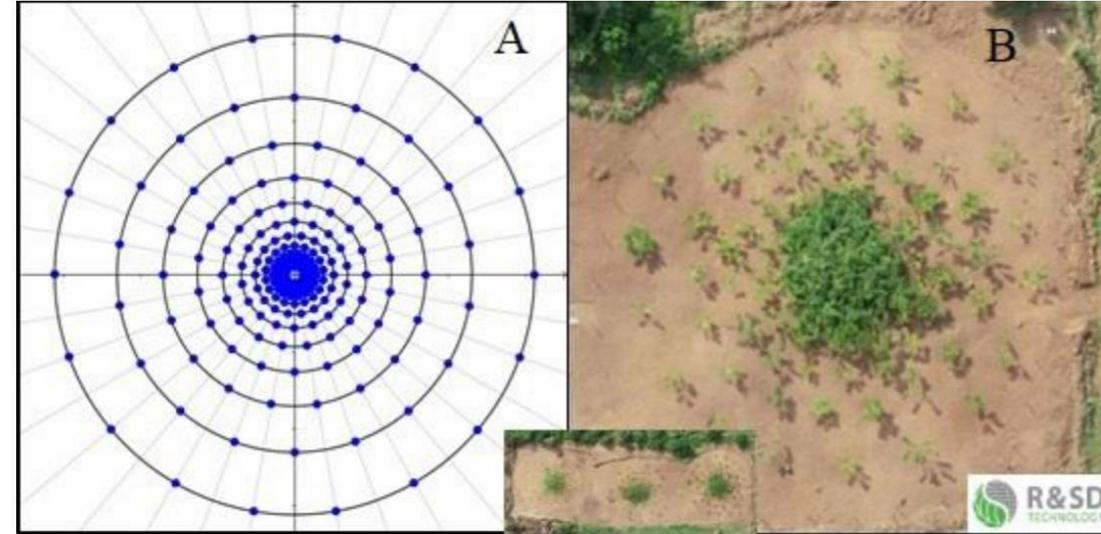
SSA 005/18 :



Modèles forestiers et capitalisation des essais scientifiques



Etude sur l'Influence de l'écartement sur la croissance de plantules de *Pericopsis elata* (Harms) Meeuwen (Fabaceae) durant les vingt premiers mois de plantation.



Enseignement des projets OIBT CITES sur la gestion durable de *pericopsis elata* (Assamela) dans le bassin du Congo et Plantations forestières de *p. elata* de Bidou (Kribi) au cameroun.

Synthèse des activités du projet

	Détail	Ressources humaines
Les prés requis		
Sensibilisation des acteurs	Identification des parties prenantes. Développement d'un programme de sensibilisation Développement d'outils de sensibilisation Mise en œuvre du programme	Trois sociologues Interne à la CFT
Réalisation du diagnostic stationnel	Identification d'expertise locale Réalisation du diagnostic stationnel	Bureau d'étude spécialisé
Réalisation de l'étude d'impact environnementale et sociale	Réalisation de l'EIES	Bureau d'étude spécialisé
Préparation des opérations		
Zonage et préparation du plan de la plantation	Réalisation d'un Système d'Information Géographique dédié au projet Définition d'unités de gestion Parcellaire des plantations	Cartographe rattaché à la cellule cartographie de la CFT
Définir un schéma sylvicole jusqu'à la récolte finale	Elaboration et validation du schéma sylvicole	Interne CFT
Réalisation d'un plan d'aménagement	Elaboration du plan d'aménagement	Bureau d'étude spécialisé
Préparation de l'installation du projet	Recrutement du personnel permanent, infrastructures, bâtiments, moyens de transport, bureautique, pépinière, etc.	Responsable projet, interne à la CFT

	Détail	Ressources humaines
Récolte et conservation des graines	<p>La récolte de graines devra se faire au cours de la dissémination, c'est-à-dire chaque année au mois de janvier.</p> <p>Test sur la reproduction végétative (rejets de souche, feuilles)</p>	<p>Une équipe de 5 personnes sera mobilisée de façon à s'assurer que suffisamment de graine seront récoltés pour alimenter la pépinière.</p>
Production des plans en pépinière		
Préparation du substrat de pépinière		
Remplissage et rangement des plots	<p>Selon un écartement de 3 x 4 m, 833 plants / ha.</p> <p>Soit pour les 20 h du pilote en année 1 :</p> <p>$833 \times 20 = 16\ 660$ plants</p> <p>Puis sur les 500 ha par années pour atteindre 2 000 ha de plantation :</p> <p>$833 \times 500 = 416\ 500$ plants par an pendant 4 ans.</p>	<p>Une équipe de 10 personnes / interne à la CFT affecté à la pépinière déjà existante.</p> <p>Formation du personnel à prévoir</p>
Repiquage		
Entretiens des plants		
Préparation pour le transport		

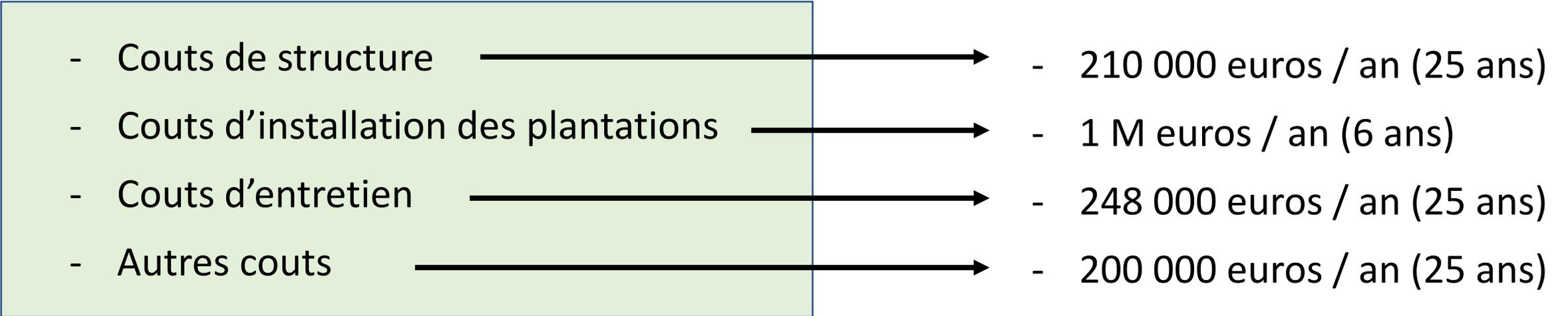
Action	Détail	Ressources humaines
Installation des peuplements forestiers		
Préparation des sols	Différentes techniques de préparation du sol à tester dans le pilote de 20 ha, avant passage à l'échelle dans la plantation.	Réalisé par les populations riveraines : Estimation pour 500 ha de plantation, il faudra mobiliser environ 500 personnes au cours des 2 mois propices à ces travaux (février et Aout), et cela au cours des 6 années de plantation pour atteindre 2 000 ha en année 6.
Trouaison	Les périodes propices aux plantations sont 1 – Mars et Avril 2 – Septembre et Octobre	
Plantation	Au cours de la première année, sur les 20 ha du pilote, 10 ha seront plantés en Mars/avril et 10 ha en Septembre Octobre. Au cours des 5 années suivantes sur la plantation à proprement parler, 250 ha seront plantés en Mars/avril et 250 ha en Septembre/Octobre.	
Regarnis	Réalisés 3 mois après les opérations de plantation.	
Entretien des plantations dans le jeune âge	A la charge des populations qui seront associées au projet. L'entretien de blocs de plantation de 50 ha chacun seront sous la responsabilité d'une famille. Environ 1 ha sera entretenu par semaine et par famille. Les familles seront rémunérées sur un salaire fixe plus une prime en fonction de la qualité d'entretien des plantations.	
		Equipe interne CFT
		Populations

Action	Détail	Ressources humaines
Protection contre le feu	Des pare feux seront installées autour de chaque bloc. L'entretien à la charge des populations parties prenantes du projet.	Populations
Eclaircie	Les deux types d'éclaircies : L'éclaircie systématique sera faite 10 ans après les travaux de plantation de manière à avoir un peuplement d'une densité de l'ordre de 278 tiges / ha. (6 x 6 m en moyenne), cet espacement sera ensuite maintenu jusqu'à maturité des peuplements. Les éclaircies sanitaires seront pratiquées chaque année jusqu'à que le peuplement arrive à maturité.	Interne CFT
Suivi et évaluation de la plantation	Les données à récolter pour permettre un bon suivi des plantations sera réalisé par les populations associés au projet. Une formation devra être réalisé et un contrôle qualité de la récolte d'information devra être régulièrement pratiqué.	Populations / Equipe de suivi interne CFT

Modèle économique et Business plan

Budget estimatif des opérations

Quatre postes de couts distincts ont été identifiés et décrits :

- 
- | | | |
|--|---|-------------------------------|
| - Couts de structure | → | - 210 000 euros / an (25 ans) |
| - Couts d'installation des plantations | → | - 1 M euros / an (6 ans) |
| - Couts d'entretien | → | - 248 000 euros / an (25 ans) |
| - Autres couts | → | - 200 000 euros / an (25 ans) |

Modèle économique et Business plan

Bénéfices potentiels :

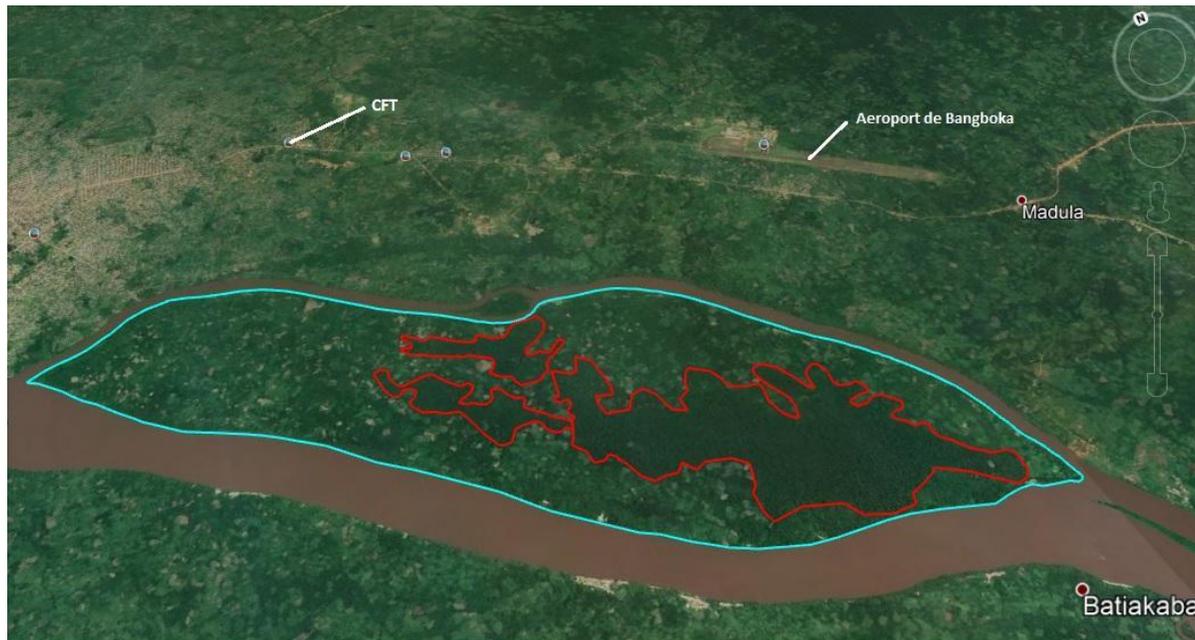
-
- Finance carbone : → - 110 000euros / an (10 ans)
200 000 euros / an (25 ans)
 - Valorisation du bois (60 ans) → - 1 M m3 de bois d'œuvre valorisable
 - Autres → - En cours de discussion avec la CFT

-
- Agroforesterie (pendant les 6 année de plantation)
 - **Valorisation scientifique (collaboration avec Le musée de Tervuren, fac des sciences, fourniture de semences.**
 - **Tourisme / éducation environnementale**

Analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Insertion du projet dans le contexte socio-économique local

Afin de d'appréhender le contexte social et mesurer le degré d'adhésion de ce type de projet par la population, une mission de reconnaissance a été effectuée par la Responsable de la Cellule d'Aménagement et Certification de la CFT.



Cellule d'Aménagement CFT, le 28/07/2020

Zone identifiée : L'île Mbiye, situé en périphérie de la ville de Kisangani.

= réserve forestière sur laquelle l'Université de Kisangani a initié plusieurs projets en vue de lutter contre la déforestation de l'île.

Surface totale : 3 800 ha. (dont 1000 ha de forêt)

Elle subit actuellement une anthropisation sans précédent liée à la fabrication de charbons de bois, la vente illicite de bois et l'exploitation agricole.

Analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Insertion du projet dans le contexte socio-économique local

- 3 principaux villages. Ces villages sont : Mongaliema, Puku Akoko et Batikatua.
- **Questionnaires d'enquête socio – économique** renseigné dans chaque village

Cette consultation a permis :



Description du contexte socio économique



Evaluation de l'adhésion des populations au projet

Analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Insertion du projet dans le contexte socio-économique local

Evaluation de l'adhésion des populations au projet

Premier scénario : L'entreprise forestière développe un projet de plantation d'arbres (Afrormosia) sur des jachères. L'entreprise propose un contrat d'adhésion au projet directement avec les familles. Elle recrute de la main d'œuvre locale temporaire pour faire les différents travaux (pépinière, plantations, entretien). Les personnes recrutées sont rémunérées sur le nombre de jours travaillés avec un maximum de 2 jours par semaine.

Deuxième scénario : Une entreprise d'exploitation forestière développe un projet de plantation d'arbres (Afrormosia) sur des jachères. L'entreprise propose un contrat d'adhésion au projet directement avec les familles. Elle recrute de la main d'œuvre locale pour faire les différents travaux (pépinière, plantations, entretien). Les personnes recrutées sont rémunérées à temp plein. Une parcelle est attribuée à chaque famille qui en a la responsabilité.

Troisième scénario : L'entreprise veut encourager les populations locales à planter des arbres (Afrormosia) dans leurs parcelles. Il met à disposition des populations des plants d'arbres (Afrormosia), et peut donner des conseils sur comment et où planter. Chaque famille reçoit une rémunération (prime) en fonction du nombre d'arbres plantés et entretenus.

Analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG)

Analyse et préconisations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)

L'analyse fondée principalement sur les recommandations des *Performances Standards* de l'IFC (2017), ainsi que sur les Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (*EHS Guidelines*) de la Banque Mondiale, en particulier les « Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires pour l'exploitation des forêts » (2007) et « pour l'industrie des sciages et la fabrication de produits du bois » (2007), qui sont les référentiels communément utilisés par les institutions internationales de financement.

L'évaluation du risque proposée prend en compte l'importance de l'impact négatif considéré, le niveau de probabilité d'occurrence, ainsi que l'importance des moyens à mettre en œuvre pour éviter, atténuer ou compenser ces impacts.

Analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Analyse et préconisations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)

Le risques principal identifié comme élevé est :

Domaine	IFC PS	Risque	Analyse préliminaire	Recommandations
Acquisition foncière	PS5	Élevé	<p><u>Foncier : accaparement de terres</u> Les modalités de mise à disposition des terres pour le projet porté par la CFT doivent être transparentes, documentées, et <u>évidement inscrites</u> dans le double cadre des usages coutumiers et de la loi.</p> <p><u>Foncier : Risque de revendications frauduleuses</u> Les risques d'accaparement des plantations par des tiers, ou de revendications sur le foncier après le démarrage du projet, doivent être pris en compte et évités</p> <p><u>Foncier : Risques d'invasion des terres</u> Les activités illégales de coupes de bois et de braconnage sont surveillées et circonscrites sur les concessions de la CFT.</p>	<p><u>Projet de Plantation Afrormosia :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Les processus de consultation de toutes parties prenantes doivent être menés de façon rigoureuse, anticipée, assidue et documentée.• Respect et documentation des usages coutumiers et des législations en vigueur au regard de l'appropriation et de l'usage des terres• Identification, développement et budgétisation d'une politique détaillée de prévention / atténuation des risques liés à l'accaparement des terres, aux changements de propriétés, aux revendications sur le foncier ou ses usufruits, etc.• Identification, développement et budgétisation d'un politique détaillée relative aux risques d'invasions des terres et à la sécurité des parcelles du projet



Merci

amenagement@cft-drc.com